



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/199

Attribution de subventions de fonctionnement à 24 associations œuvrant dans le domaine du théâtre, des arts du cirque, du cinéma, des musiques actuelles, classiques et de la création numérique pour un montant global de 103 500 €- enveloppe FIC (Fonds d'Intervention Culturel) - FIMA (Fonds d'Intervention Musiques Actuelles) et "Casino" - Approbation de conventions

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 30 SEPTEMBRE 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 2 OCTOBRE 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 OCTOBRE 2020

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme BRUVIER HAMM Pauline

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. LUNGENSTRASS (pouvoir à Mme DUBOT), M. BLANCHARD (pouvoir à Mme GEORGEL), M. LEVY (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KEPENEKIAN)

ABSENTS NON EXCUSES

2020/199 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT À 24 ASSOCIATIONS ŒUVRANT DANS LE DOMAINE DU THÉÂTRE, DES ARTS DU CIRQUE, DU CINÉMA, DES MUSIQUES ACTUELLES, CLASSIQUES ET DE LA CRÉATION NUMÉRIQUE POUR UN MONTANT GLOBAL DE 103 500 €- ENVELOPPE FIC (FONDS D'INTERVENTION CULTUREL) - FIMA (FONDS D'INTERVENTION MUSIQUES ACTUELLES) ET "CASINO" - APPROBATION DE CONVENTIONS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 septembre 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La politique culturelle mise en place par la Ville de Lyon encourage la création et la diffusion artistiques. A ce titre, sur l'année 2020, 29 lieux, festivals et compagnies artistiques ont été soutenus lors du Conseil municipal du 27 janvier pour un montant de 776 000€ et 85 compagnies et structures culturelles par décision du 6 mai pour un montant de 536 800€.

Les vingt-quatre structures présentées ici s'inscrivent dans la politique culturelle de la Ville et partagent exigence artistique et transmission aux publics, favorisant ainsi une approche diversifiée et soucieuse du partage des savoirs et des arts.

Les subventions sont proposées en fonction de leurs valeurs artistiques : ligne artistique claire ; capacité à travailler en partenariat avec d'autres acteurs culturels du territoire. Elles sont également appréciées par leurs valeurs culturelles : effort des structures à s'adresser à tous les publics favorisant ou traduisant une implication sur le territoire (actions pédagogiques, médiation, accompagnement culturel des publics...) ; engagement à aller vers de nouveaux publics ; tarification adapté au public ciblé.

La plupart des structures proposées dans cette présente délibération illustrent la dynamique de l'émergence artistique avec des projets portés par de jeunes compagnies, qui participent au renouvellement de la création sur notre territoire.

SECTEUR ARTS VISUELS

FRICHE LAMARTINE - 21 rue saint victorien Lyon 3^e

Créé en 2010 sur le site Lamartine, l'association Lamartine a pour objet l'animation de lieux d'expérimentation et de création artistique, coopératifs et pluridisciplinaire.

L'année 2019 est marquée par la relocalisation de la Friche avec son déménagement à l'été, libérant le site Lamartine et emménageant au sein des sites suivants :

- Ronfard, 1 130 m² (dont 790m² d'ateliers), 21 rue saint Victorien Lyon 3,
- Pionchon, 150 m² (dont 50m² d'ateliers), 11 rue Claudius Pionchon Lyon 3,
- Tissot, 500 m² (dont 300m² d'ateliers), 20 rue Tissot Lyon 9.

La friche Lamartine accueille environ 90 équipes permanentes à l'année et plus de 150 équipes occasionnelles bénéficiant des ateliers et ressources. Les pratiques hébergées touchent aussi bien les arts visuels et sonores que le spectacle vivant et l'artisanat.

En 2020, la Friche poursuit plus particulièrement trois grands objectifs :

- finaliser la reconversion des sites, afin d'ajuster les espaces aux besoins des équipes (les travaux d'isolement de la salle Pionchon débutent en septembre)
- structurer la relation des équipes permanentes et de l'association par la mise en place de conventions d'occupation et de coopération, et la signature d'une charte encadrant ces droits.
- donner à voir les procédés de création au public, par la diffusion de sorties de résidence et la programmation d'expérimentations artistiques.

Le Budget prévisionnel 2020 de l'association est de 103 700 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 7 000 €
Région Auvergne Rhône-Alpes : 7 000 €
Etat : 23 000 €
Recettes propres : 60 400 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 7 000 € pour la Friche Lamartine.

Pour mémoire : subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2019 : 0 €

Pour information : subvention d'investissement reçue au titre de l'année 2019 : 15 000 €

SECTEUR LECTURE

HF AUVERGNE RHONE-ALPES (HF AURA) - 10 rue de Vauzelles, Village Sutter Lyon 1^{er}

Créée en février 2008 l'association HF AURA se donne pour objectifs le repérage des inégalités entre les hommes et les femmes dans les milieux de l'art et de la culture, et en particulier dans le milieu du spectacle vivant ; la mobilisation contre les discriminations observées ; l'évolution vers l'égalité réelle (collecte de données, analyse, diffusion des données, sensibilisation).

L'association milite en particulier autour de trois axes principaux : l'accès des femmes aux postes de direction et aux moyens de production et de diffusion, la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, la promotion du Matrimoine pour mettre en visibilité la contribution des femmes à l'histoire des arts.

Chaque année depuis 2016, le mouvement organise ses universités de Printemps, évènement qui permet aux 10 collectifs HF actifs au niveau régional, de se retrouver mais également d'inviter un large public à réfléchir sur les questions de genre et d'égalité. Les Universités du Mouvement HF, initialement prévues en mars, ont, du fait du confinement, été repoussées aux 19 et 20 décembre prochains et auront lieu aux Subsistances en partenariat avec l'ENSBA de Lyon.

Cette 4^e édition marquera les 10 ans de l'association. Le partenariat avec l'ENSBA permettra de faire un focus sur les arts visuels, secteurs peu abordés jusque-là. Cet

évènement sera ouvert au public et proposera des conférences, rencontres et performances artistiques.

La programmation sera fortement marquée par l'actualité : du mouvement MeToo aux récentes manifestations contre les discriminations raciales qui ont parcouru les Etats-Unis et l'Europe, de la crise sanitaire, des questions écologiques qui croisent les luttes pour l'égalité.

Le Budget prévisionnel 2020 de l'association est de 42 000 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon DAC Fonctionnement : 5 000 €
Ville de Lyon Mission Egalité Fonctionnement : 5 000 €
Région Auvergne Rhône-Alpes : 10 000 €
Etat : 13 000 €
Métropole : 4 000 €
Recettes propres : 4 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 2 000 € pour l'association HF.

Pour mémoire : subvention culture reçue au titre de l'année 2019 : 0 €

SECTEUR THEATRE

THEATRE DES CLOCHARDS CELESTES - 51 rue des Tables Claudiennes Lyon 1^{er}

Situé sur les Pentes de la Croix-Rousse, le Théâtre des Clochards Célestes dispose d'une salle de 49 places. Lieu de diffusion de compagnies locales émergentes, il partage sa programmation entre spectacles dédiés au jeune public, adolescent-es, adultes. La direction s'engage en faveur de l'accompagnement des jeunes équipes artistiques en mettant à disposition son théâtre en ordre de marche et en délivrant des conseils aussi bien artistiques qu'administratifs, en diffusion et en communication. De nombreuses actions culturelles sont développées autour des spectacles, notamment pour les publics scolaires ; la pratique amateur est encouragée par des ateliers et des stages pour tous les âges. Le lieu est dirigé depuis 2016 par Louise Vignaud, suite au départ à la retraite d'Elisabeth Saint-Blancat, directrice depuis sa création en 1978.

Lors de la saison 2018-2019, le Théâtre des Clochards Célestes a programmé 270 représentations - soit 34 spectacles, et mobilisé 9 380 spectateur-trices. Le lieu a accueilli en tout 29 compagnies, dont 18 de Lyon, en majorité des compagnies émergentes. Le théâtre a plus particulièrement accompagné cinq compagnies associées : les compagnies *d'Alice*, *La Nouvelle Tribune*, *Courir à la catastrophe*, *Le Fil et Sagittarius A* théâtre*. L'équipe a par ailleurs poursuivi l'organisation des *Dimanches aux Clochards Célestes* (formes légères proposées tous les dimanches) et du festival *Embouteillage(s)* place Chardonnet ainsi que de nombreuses actions culturelles.

Pour la saison 2019-2020, 279 représentations étaient programmées (118 annulées en raison du COVID-19) – soit 36 spectacles dont neuf jeune public, 28 compagnies accueillies dont cinq à nouveau associées : *Demain nous fuirons*, *Offense*, *Construire un feu*, *Debout sur une chaise*, *Nuit Verticale*. Ces compagnies associées bénéficient d'un

apport en coproduction de 1 000 €, de la mise à disposition du théâtre en ordre de marche, de cinq à sept semaines de travail en salle de répétition et dix jours au plateau suivis de trois semaines de représentations, ainsi qu'un soutien technique et administratif.

Pour soutenir la qualité grandissante de l'accompagnement des compagnies émergentes au Théâtre des Clochards Célestes, il est proposé d'attribuer une subvention de 5000€ complémentaire à celle de 65 000€ votée lors du conseil municipal du 27 janvier 2020.

Le Budget prévisionnel 2020 de l'association est de 244 393€ avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 75 000 €
Etat : 25 000 €
Région Auvergne Rhône-Alpes : 25 000 €
Mécénat : 3 000 €
Recettes propres : 98 360 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention complémentaire de 5 000€ pour le Théâtre des Clochards Célestes.

Pour mémoire :

- subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2019 : 65 000 €
- subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 65 000€

La convention d'application jointe au rapport formalise les conditions d'attribution de cette subvention.

COMPAGNIE EN ACTE(S) - 7 rue du docteur Jean Damidot - 69100 VILLEURBANNE

La compagnie En Acte(s) a été créée en 2016. Elle porte les créations de Maxime Mansion, le festival et la maison d'édition En Acte(s).

Le festival En acte(s) est dédié aux écritures contemporaines et vise à valoriser le travail des auteur-trices en leur permettant d'être en prise directe avec le plateau (commande de textes, mise en relation avec des metteurs et metteuses en scène pour des créations sans régie technique sur le principe du tréteau, sur un temps très court de répétitions).

Pour sa 5ème édition en 2019, le festival a rassemblé 9 auteur-trices et 9 metteur-euses en scène pour 9 créations inédites en écho avec l'actualité et plus de 1 300 spectateurs. La prochaine édition aura lieu en 2021.

La compagnie créé également des formes diverses (pièces courtes, contes, spectacles jeune public, concerts, expositions), inspirées de faits de société. En 2019, le spectacle *Inoxydables* a remporté le prix du Public au festival Impatience (Paris). La prochaine création, *ANTIS*, aura lieu au TNP et au Théâtre 14.

Le Budget prévisionnel 2020 de l'association est de 148 277 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 8 000 €
Institut Français : 4 000 €
DRAC : 22 500 €
FONPEPS : 2 443 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 32 500 €
Société civile : 3 000€
Recettes propres : 58 890 €

Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention complémentaire de 2 000 € pour la compagnie En Acte(s).

Pour information :

- subvention de fonctionnement reçue au titre de l’année 2019 : 4 000 €
- subvention de fonctionnement reçue à ce jour au titre de l’année 2020 : 4 000€

COMPAGNIE GET OUT - 284 rue de Créqui Lyon 7^e

La Compagnie Get Out a été créée en 2018 par Ambre Kahan-Belbachir, metteuse en scène et comédienne formée à l’Ecole du Théâtre National de Bretagne. Après plusieurs créations portées en son nom propre ou avec d’autres collectifs, sa prochaine création sera *Ivres* portée par la compagnie Get Out. Ce spectacle visuel et sonore d’après l’auteur russe Ivan Virapaev sera programmé au théâtre des Célestins en novembre 2020 et un film du même nom est en cours de production pour accompagner la pièce. Ambre Kahan-Belbachir collabore également avec la compagnie Klein Corp. pour *Orwell I et II* au théâtre des Clochards Célestes et est jury au Conservatoire de Lyon pour le diplôme de fin d’études.

Le Budget prévisionnel 2020 de l’association est de 165 180 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 5 000 €
Etat DRAC : 20 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 20 000 €
Sociétés civiles : 44 000 €
Recettes propres : 76 180 €

Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 2 000 € pour la Compagnie Get Out.

Pour information : pas de subvention reçue au titre de l’année 2019

COMPAGNIE DE ONZE A TROIS HEURES (CIE 1103) - 7 rue de la Martinière Lyon 1^{er}

La Cie a été créée en 2017 par Cédric Rouillat, metteur en scène venu de la photographie. Ses créations sont issues d’une écriture plateau, en collaboration directe avec un compositeur. Il accorde une place primordiale au décor dans ses compositions, d’où un rendu très plastique, avec de nombreuses images. Il expose également régulièrement ses travaux photographiques.

Sa première création, *Ultra-Girl contre Schopenhauer* a eu lieu au Théâtre de l’Elysée en 2017, avant d’être reprise au Théâtre des Célestins en 2018-19. En 2020, il créé *Josie*

Harcoeur au Théâtre des Célestins, une pièce qui mêle univers gothique et variété française des années 70 autour du personnage d'une chanteuse populaire.

Le Budget prévisionnel 2020 de l'association est de 105 694€ avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 5 000 €
Fonpeps : 6 054€
Sociétés civiles : 5 500 €
Mécénat : 20 000€
Recettes propres : 69 140 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 2 000€ pour la Compagnie De onze à trois heures.

Pour information : pas de subvention reçue au titre de l'année 2019

COMPAGNIE PANIER PIANO - 16 rue François Dauphin Lyon 2^e

La compagnie Panier Piano a été fondée en 2013 par Laurent Ziserman. Issu de l'Ecole de la rue Blanche et du Conservatoire National de Paris, il a une longue carrière de comédien, notamment avec Claire Lasne-Darcueil - compagnie les Acharnés, ou encore la Compagnie Entreprise François Cervantes. Il a été membre du Théâtre permanent (Gwenaël Morin) de 2016 à 2017 au Théâtre du Point du Jour.

Il a créé son premier spectacle *Le Kabuki derrière la porte* en 2015. Il enseigne par ailleurs au Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon depuis octobre 2017 et mène des ateliers au lycée St Exupéry dans le cadre de l'option théâtre.

En 2019, la compagnie est lauréate du Prix *Célest'1* catégorie maquette pour sa prochaine création *A.N.A.*, d'après le film *A nos amours* de Maurice Pialat. La création aura lieu en janvier 2021 au théâtre des Célestins.

Le Budget prévisionnel 2020 de l'association est de 149 247 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 8 000 €
DRAC : 20 000 €
Région Auvergne Rhône-Alpes : 10 000 €
Recettes propres : 88 152 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 2 000 € pour la Compagnie Panier Piano.

Pour information : pas de demande de subvention reçue au titre de l'année 2019

COMPAGNIE LA CHAMBRE NOIRE – 22 rue Pouteau Lyon 1^{er}

Raphaël Patout, artiste autodidacte, a créé en 2011 Le Théâtre de la Chambre Noire - associé au *Festival des caves* à Lyon, qui a ensuite pris le nom de Compagnie La Chambre Noire. Le travail de la compagnie s'articule désormais autour de créations qui mêlent théâtre et architecture/urbanisme.

Après *Città Nuova* (80 représentations) reprise en décembre 2019 au TCI à Paris, la prochaine création de Raphaël Patout, *Bâtir*, est prévue pour la saison 2020-21, avec entre autres le soutien en co-production du Théâtre des Célestins (sélection pour le prix Célest'1 catégorie maquettes en 2019).

La compagnie développe également des ponts originaux avec les réseaux de l'art appliqué, de l'architecture et de l'urbanisme (ENSBAL, ENSAL, CAUE69,...) et du BTP (soutien d'entreprises privées Vicat et Bimly).

Le Budget prévisionnel 2020 de l'association est de 47 200 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 8 000 €
Mécénat : 12 000 €
Recettes propres : 27 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 2 000 € pour la Compagnie La chambre noire.

Pour information : pas de demande de subvention reçue au titre de l'année 2019

COMPAGNIE LES NON-ALIGNÉS - 3 rue Lebrun Lyon 4^e

La compagnie a été créée en 2015 par Jérôme Cochet, Daniel Léonardie et Clémence Longy, issu-es de la promotion 73 de l'ENSATT, autour d'une équipe pluridisciplinaire (scientifique, technique, jeu, écriture). L'activité se répartit entre mises en scène de textes théâtraux (par ex. *Guerre* de Lars Noren), écriture au plateau (ex. cycle *Encore - Nevermore*), résidences-création accompagnées d'actions culturelles dans des territoires. Les différents projets explorent le langage sous toutes ses formes : textes contemporains, langues étrangères, langage scientifique, écriture au plateau, burlesque. La compagnie est régulièrement soutenue par le Théâtre des Clochards Célestes et est associée au Théâtre de Die.

Lors de la saison 2019-20, les artistes ont notamment créé *Les Bucoliques* au Lavoir Public et joué *Tudor toute seule* au théâtre de l'Iris. Ils portent une résidence et des actions culturelles en compagnonnage avec le TNP et le Théâtre de l'Iris pour une période de deux ans ainsi que des ateliers avec des scolaires.

En 2020-21, la compagnie jouera notamment *Tudor toute seule* au Théâtre des Clochards Célestes (automne 2020) et poursuivra la création de *Mort d'une montagne* (texte de François Hien), programmée pour 2021-22 au Théâtre du Point du Jour, avec un travail de recherche en lien avec ce théâtre et le 5^e arrondissement.

Le Budget prévisionnel 2020 de l'association est de 77 310€ avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 5 000 €
Etat : 19 710 €
Région Auvergne Rhône-Alpes : 10 000 €
Ville de Villeurbanne : 7 500 €
Département de l'Isère : 2 000 €
EPCI du Grésivaudan : 2 000 €
Recettes propres : 30 500 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 2 000€ pour la Compagnie Les non-alignés.

Pour information : pas de subvention reçue au titre de l'année 2019

COMPAGNIE COURIR A LA CATASTROPHE (C.A.L.C.) - 27 rue de l'Arbre Sec Lyon 1^{er}

La Cie C.A.L.C. est née en 2018 de la rencontre d'Alice Vannier et Sacha Ribeiro à l'ENSATT. Inspirés par le clown et sa maladresse, les fragilités, ils souhaitent travailler sur la dimension existentielle, un théâtre de la vie « qui cherche sans arrêt, qui fouine, qui racle ».

Lors de la saison 2018-19, la compagnie a été associée au théâtre des Clochards Célestes pour la création de *54321 J'existe même si je ne sais pas encore comment faire* (écriture de plateau) et *En réalités* (d'après *La misère du monde* de Pierre Bourdieu), qui a remporté le Prix 13 Jeune metteuse en scène et le Prix *Célest'1* du jury.

En 2019-20, la compagnie était programmée au Théâtre des Célestins avec *En réalités*, a participé au festival *En Acte(s)*, a reçu une commande de la Comédie de Valence pour créer le spectacle *Prescriptions pour vivre en bonne société*, a entamé les premières étapes de création de *Tschüss Chris !* sur les occupations de théâtres ainsi qu'un travail de recherche pour une création sur la folie et la psychiatrie dans les années 60-70.

La compagnie sera accueillie au Théâtre du Point du jour durant la saison 2020-21 pour cette dernière création, avec une immersion dans les cliniques psychiatriques du 5^e arrondissement et une présentation du spectacle lors de la saison 2021-22.

Le Budget prévisionnel 2020 de l'association est de 29 960€ avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 5 000 €
Recettes propres : 15 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 3 000€ pour la Compagnie Courir à la Catastrophe.

Pour information : pas de demande de subvention reçue au titre de l'année 2019

COMPAGNIE DU CHIEN JAUNE - 7 rue Justin Godard Lyon 4^e

Fondée en 1995 par Valérie Zipper, metteuse en scène, autrice et comédienne, la compagnie du Chien Jaune est installée dans le 4^{ème} arrondissement, dans un local partagé avec d'autres artistes au sein du collectif La Machine. La compagnie crée des spectacles en adaptant des œuvres littéraires ou en écrivant ses textes et travaille régulièrement sur l'histoire de la soierie et des canuts. L'équipe organise depuis 2008 le festival *Novembre des Canuts*, consacré à la mise en valeur de l'histoire des canuts (expositions, conférences, débats, spectacles,...) et inscrit dans le développement du Pôle de la Soie et des Canuts. L'association anime également des ateliers de théâtre amateur et des projets d'éducation artistique et culturelle.

En 2019, l'association a réuni près de 4 900 spectateur-trices dont 3 600 de Lyon et proposé 51 représentations dont 39 à Lyon. L'association a notamment organisé la 12^{ème} édition du festival *REVoltes, REVolutions, la part du REVe ?* du 15 au 30 novembre 2019 et présenté son spectacle *Le rapport Brodeck* au CHR.D.

En 2020, la compagnie a présenté sa création *Ballade en Pré(s)-vert(s)* au théâtre des Marronniers. L'équipe a également continué ses actions culturelles notamment en direction des scolaires (lycée professionnel de coiffure de Lyon, La Mâche, SEPR,...) ou encore en milieu carcéral avec l'association Goneprod.

L'édition 2020 du festival se déroulera du 16 au 29 novembre. Cette 13^{ème} édition traitera de la santé et du passé hygiéniste de Lyon, autour de figures comme Justin Godart ou François-Vincent Raspail, tout en faisant le parallèle avec les épisodes vécus dernièrement.

Le Budget prévisionnel 2020 de l'association est de 106 500€ avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon FIC : 15 000 €
Ville de Lyon FIP : 3 500 €
Mairie du 4 ^e : 2 500 €
Etat DRAC : 1 000 €
Conseil Général de Savoie : 4 000 €
Recettes propres : 89 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 8 000€ pour la Compagnie du Chien Jaune.

Pour information :

- subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2019 : 8 000€
- subvention reçue au titre de l'année 2020 (aide d'urgence FIP) : 3 500€

SECTEUR DANSE

COMPAGNIE CHATHA - 14-16 Avenue Berthelot Lyon 7^e

La compagnie CHATHA a été créée, à Lyon, en 2005 par les danseurs et chorégraphes Aicha M'Barek et Hafiz Dhaou, tous deux issus du Conservatoire de Musique et Danse de Tunis. Leur travail se développe autour de plusieurs axes : l'écriture, la création, la

diffusion de spectacles de danse dans lesquels la composition et la corporalité s'articulent dans un souci de renouvellement de l'écriture chorégraphique contemporaine. La Compagnie a réalisé plus de 10 spectacles et a participé à 3 défilés de la biennale de la danse. La saison dernière, les 6 créations ont donné lieu à 33 représentations. La transmission est également un projet fort de la compagnie Chatha avec la mise en place d'ateliers pédagogiques : 313 adultes et 324 enfants en milieu scolaire en ont bénéficié.

A partir de juin 2020, la compagnie s'implante à Lyon en prenant la relève de la gestion du studio Lucien après le départ de la compagnie Propos - Denis Plassard, 9 rue du Professeur Morat à Lyon 8^{ème}. La DRAC et la Région Auvergne Rhône-Alpes soutiennent la compagnie, ce lieu représentant un outil réel au service de la dynamique chorégraphique lyonnaise. Le projet va s'articuler autour de différents axes : partage de l'espace de travail, mutualisation des ressources matérielles (studio, matériels techniques, espace de coworking) et immatérielles (formation et conseils). Il sera amplifié par les liens étroits tissés par la compagnie avec les acteurs de la production et de la diffusion chorégraphique sur le territoire, tant local (Biennale de la danse/Maison de la danse) que régional, national et international. Cet appui permettra également à la compagnie de collaborer avec les acteurs éducatifs et sociaux lyonnais. D'ores et déjà, la compagnie Chatha s'est engagée auprès d'amateurs lyonnais et lyonnaises de tous âges dans le cadre du défilé de la biennale 2020 et vient de signer un partenariat de trois ans avec l'Université Jean Moulin, Lyon 3.

Le Budget prévisionnel 2020 de l'association est de 298 344 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 25 000 €
Région Auvergne Rhône-Alpes : 36 000 €
Etat : 86 000 €
Institut français : 10 000 €
Recettes propres : 104 344 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 25 000 € pour la compagnie Chatha.

Pour information : pas de demande de subvention reçue au titre de l'année 2019

ASSOCIATION HIP HOP DE LYON - 19 rue de la Rize Lyon 3^e

L'association Hip Hop de Lyon a été créée par Gyom, danseur professionnel, chorégraphe et professeur de danses urbaines dans le but de promouvoir la culture des danses urbaines et d'encourager leur développement. Cette structure a ouvert en septembre 2013, un studio de danse "Ecole de danse Hip Hop Lyon" près de la Part Dieu, 19 rue de la Rize à Lyon 3 qui accueille plus de 170 élèves.

L'association organise, chaque année au mois de novembre, le festival « Arts of Dance » (A.O.D) dédié aux danses urbaines « debout », c'est-à-dire sans acrobaties au sol et qui regroupe plusieurs disciplines : le hip-hop new style, le popping, le krump, la house danse et le waacking. Il fait partie des cinq plus grands festivals de hip-hop d'Europe et le plus important de la région. Cette manifestation réunit des participants de toute la France.

La 13ème édition s'est déroulée du 22 au 23 novembre 2019 au Bunker Club à Lyon 3ème. La battle a réuni 200 spectateurs et 100 danseurs venus pour la plupart de la région lyonnaise mais aussi de la région parisienne, du sud de la France, de Clermont Ferrand, de Suisse et d'Allemagne. Cinq stages ont été proposés dans cinq disciplines de la danse urbaine (krump, hip hop, house, funk style, afro coupé décalé) dispensés par des chorégraphes reconnus. Le dimanche a accueilli le battle avec un jury composé de danseurs chorégraphes de renommée internationale.

La 14ème édition se déroulera au mois de novembre 2020 dans des conditions similaires et dans le respect des consignes sanitaires.

Cette manifestation culturelle est soutenue depuis plusieurs années par différentes délégations de la Ville de Lyon : 1 500 € de la Culture, 3 000 € de Jeunesse et en raison de l'intérêt sportif de la manifestation, 1 000 € de la délégation Sport.

Le Budget prévisionnel 2020 de l'association est de 92 500 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 5 500 €
Recettes propres : 85 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 2 500 € pour l'association Hip Hop de Lyon.

Pour information : subvention culture reçue au titre de l'année 2019 : 2 500 €

MAIOUI DANSE ARTS - 8 rue Jean-Marie Leclair Lyon 9^e

MaiOui Danse Arts, créée au printemps 2016, est la structure de soutien du travail de création et de diffusion de l'artiste Dai Jian, danseur, chorégraphe chinois qui s'est installé à Lyon après douze ans de danse à New-York aux cotés de Trisha Brown et Shen Wei. En 1998, il remporte le prix des nouvelles étoiles des Arts Vivants de Canton (chorégraphie et danse) avec sa première création en solo. Dai Jian puise son inspiration dans la danse contemporaine, classique et dans les arts martiaux. Il est également plasticien performer.

A ce jour, Dai Jian a réalisé 5 créations qui ont donné lieu, la saison dernière, à 15 représentations dont 3 à Lyon (au Croiseur et au Centre National Supérieur de Musique et de Danse) et 12 à l'international.

La compagnie a trouvé un ancrage à Lyon et a su développer ses activités de création, diffusion et médiation auprès des acteurs et institutions lyonnaises. Elle a été accompagnée et soutenue par la Scène Découvertes le Croiseur (Lyon) pour sa création *WIP* par des résidences de travail et la diffusion du spectacle lors du festival Impulsions.

Un nouveau projet intitulé *MoveMen* pour quatre danseurs a été accueilli en résidence au Centre Chorégraphique National de Rillieux-la-Pape, au Centre Chorégraphique National de Caen, et aux Subsistances. Une sortie de studio devait avoir lieu le 1er avril 2020 à La Manufacture d'Aurillac et le 7 avril 2020 au Théâtre de Cusset. A Lyon, la compagnie poursuit son implication auprès du Croiseur, le Centre National de la Danse, la Maison de la Danse et le CNSMD, la Biennale de Lyon, le CCN de Rillieux.

La compagnie intervient pour des ateliers pédagogiques au CNSMD de Lyon, au CND de Lyon et auprès du centre de formation Désoblique (Lyon) et dans le lycée Récamier (Lyon) ; elle organise également des workshops pour les danseurs-élèves en formation avec les compagnies de Maguy Marin et Yann Bourgeois.

Le Budget prévisionnel 2020 de l'association est de 88 200 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 20 000 €
Etat : 20 000€
Région Auvergne Rhône-Alpes : 10 000 €
Sociétés civiles : 6 380 €
Recettes propres : 41 600 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 2 000 € pour la compagnie Maioui Danse.

Pour information : subvention reçue au titre de l'année 2019 : 2 000 €

COMPAGNIE M F - 22 rue de Marseille Lyon 7^e

La compagnie M F a été fondée en 2014 par Francesco Colaleo et Maxime Freixas, danseurs et chorégraphes de danse contemporaine. Ils développent un style singulier et hybride, à la croisée de nombreuses disciplines (danse contact, théâtre, floor work, improvisation). Un langage sans barrière, accessible à tous, qui éveille la sensibilité de chacun.

Les cinq pièces chorégraphiques qu'ils ont co-crées ont été programmées en France, et en Europe (Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Maroc, Pologne, Portugal, Suisse). Sur la saison 2019/2020 la diffusion du répertoire a donné lieu à 19 représentations dont 4 à Lyon (Croiseur, Echappées Belles, Théâtre Astrée, CCNR Rilleux-la-Pape) pour une fréquentation de 5000 spectateurs.

Leur nouvelle création, *C'est Pas Grave*, est une trilogie chorégraphique pour quatre performers. Le projet est articulé en trois tableaux indépendants sur le thème de la gravité. La scénographie sera composée d'une structure suspendue d'éléments, qui utilisent les mouvements de l'air. Le spectacle est accueilli en résidences au Croiseur, au CND de Lyon, au CCN de Créteil et Val-de-Marne, en Italie. L'avant-première aurait dû avoir lieu au Croiseur de Lyon, le 17 mars 2020.

Par ailleurs Francesco Colaleo et Maxime Freixas ont été retenus parmi 300 candidatures pour une résidence de 15 jours en Pologne au mois de février 2020 accompagnée d'un tutorat d'un chorégraphe.

En parallèle du travail de création, la compagnie propose des workshops de danse contact et de danse contemporaine à l'université Lyon 3, à l'INSPE de Lyon 4, à l'INSA, au Centre de formation de danse Désoblique de Lyon et au CNSMD de Lyon.

Le Budget prévisionnel 2020 de l'association est de 81 045 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 5 000 €
Etat: 8 000 €
Région Auvergne Rhône-Alpes : 3 000 €
Sociétés civiles : 3 000 €
Recettes propres : 57 500 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 2 000 € pour la compagnie M F.

Pour information : pas de demande de subvention reçue au titre de l'année 2019

COMPAGNIE ANIKI VOVO - 6, rue des Capucins Lyon 1^{er}

Fondée à Lyon en 2016, la compagnie est dirigée par Joana Schweizer, danseuse, chanteuse, et pianiste (formée au conservatoire régional de Lyon, l'ENM de Villeurbanne, le CNSMD de Paris en danse contemporaine). Aniki VóVó est issu d'un nom de comptine portugaise, pays de ses origines. Le jeu, le mélange des arts et des influences, et la recherche de nouveaux espaces à travers des scénographies innovantes, sont les axes principaux du travail artistique. La compagnie est aujourd'hui co-dirigée avec Gala Ognibene, Scénographe et photographe.

Après avoir créé de courtes pièces où la musique live, la danse et la scénographie prenaient une place importante, Joana Schweizer a mis en œuvre sa première forme longue : *O que importa é o caminho* qui signifie *C'est le chemin* qui compte. A travers ce solo avec un piano à queue suspendu, elle mêle ses trois arts : la danse, le piano, et le chant. Elle a donné lieu à 16 représentations la saison dernière.

Une nouvelle création *Le chant du crapaud / O Canto do Sapo* voit le jour en 2020 avec un accueil en résidences dans différents lieux de la région dont les Subsistances et le Centre National de la Danse de Lyon. La Maison de la Danse a accueilli le spectacle le 13 mars 2020 dans le cadre du festival *Sans dessus dessous*.

En partenariat avec la Maison de la Danse, la compagnie est intervenue au Musée des Beaux-Arts de Lyon pour l'animation d'un bal chorégraphique le 3 janvier 2020 et en milieu hospitalier et carcéral pour des ateliers de sensibilisation à la danse.

Joana Schweizer a également une carrière d'interprète qui nourrit son travail de chorégraphe et de porteuse de projet. Sur la saison 2019-2020 elle est présente dans 5 projets dont le CCN de Roubaix / Les Ballets du Nord.

Le Budget prévisionnel 2020 de l'association est de 64 800 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 4 000 €
Etat: 10 000 €
Région Auvergne Rhône-Alpes : 5 000 €
Sociétés civiles : 2 250 €
Recettes propres : 36 500 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 2 000 € pour la compagnie Aniki Vovo.

Pour information : pas de subvention reçue au titre de l'année 2019

COMPAGNIE POKEMON CREW - Association Qui fait ça Kiffer ça - 2 rue d'Oran Lyon 1^{er}

L'association "Qui fait ça Kiffer ça" a été créée en 2004 par les danseurs de hip hop de la Compagnie Pockemon Crew. Ces jeunes danseurs qui s'entraînaient dans la rue et sous les arcades de l'Opéra National de Lyon, depuis 1997, ont remporté progressivement de nombreuses « battles » nationales et internationales. Les danseurs ont souhaité se consacrer au travail de création chorégraphique et ont été accueilli en résidence à l'Opéra National de Lyon pendant de nombreuses années. La compagnie travaille aujourd'hui en résidences ponctuelles à Pôle en Scènes (Bron), le Studio Lucien (Lyon 8^{ème}), le CND de Lyon, la Machinerie (Vénissieux). La Ville de Lyon met également à disposition quotidiennement le gymnase Serguei Vorontzo dans le 8^{ème} arrondissement.

La saison dernière, l'activité de la compagnie s'est développée autour de la diffusion de cinq spectacles donnant lieu à 48 représentations dont 7 à Lyon pour une fréquentation de plus de 39 000 personnes. Elle a donné lieu à deux temps forts pour célébrer les 20 ans de la compagnie : le 14 juillet aux Nuits de Fourvière, l'association a proposé une soirée rétrospective autour de l'évolution du hip-hop et de la compagnie, suivie d'un Battle avec des danseurs internationaux ; les 22 et 23 novembre 2019 à l'Opéra de Lyon, une création a réuni des danseurs hip hop et les danseurs de l'Opéra de Lyon pour une création unique.

A l'international, la compagnie est présente, depuis plusieurs années, en Nouvelle Calédonie pour la formation de danseurs au centre culturel de Djibouti et récemment en Palestine pour une résidence de création avec des danseurs locaux suivie d'une tournée.

La compagnie est régulièrement sollicitée par des sociétés événementielles, des entreprises privées et des institutions publiques pour réaliser des performances et des shows chorégraphiques.

La transmission est au cœur du projet de la compagnie ; les danseurs se consacrent à des actions de sensibilisation et de transmission de la danse hip hop en milieu scolaire (313 enfants) et avec des structures sociaux culturelles (138 enfants, 37 adultes soit 860 heures de formation).

Le Budget prévisionnel 2020 de l'association est de 164186 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 20 000 €
Région Auvergne Rhône-Alpes : 30 000 €
Recettes propres : 105 000 €

Il est proposé d'attribuer une subvention de 4 000 € pour la compagnie Pockemon Crew.

Pour information : pas de subvention reçue au titre de l'année 2019

SECTEUR MUSIQUES ACTUELLES

AFX – 38 rue Henri Gorjus Lyon 4^e

L'association AFX, créée en 2013 par le collectif Jarring Effects, a pour objectif de promouvoir les cultures alternatives, la programmation annuelle de groupes et l'accompagnement d'artistes locaux en émergence. La vente de concerts a vu son activité en forte hausse depuis 2013 avec le suivi de 62 artistes et la production de 472 concerts (dont 28 à Lyon et sur la métropole ? 30 en région ARA). L'association alterne la diffusion d'artistes en devenir et artistes à « potentiel commercial » immédiat pour assurer l'équilibre financier de la structure. AFX produit ses propres concerts avec la mise en avant des groupes locaux, 15 dates la saison dernière pour une fréquentation de de 4 000 personnes.

AFX organisait chaque année à l'automne, le festival *Riddim Collision*. Ce festival était le rendez-vous des musiques alternatives à Lyon avec une programmation pointue et exigeante, des têtes d'affiche, des jeunes talents et des projets peu diffusés. AFX a souhaité faire évoluer la programmation et l'image, en visant un public plus large et en lui donnant une nouvelle dénomination Festival *Parenthèse* depuis 2019.

AFX construit de nombreuses collaborations artistiques avec les acteurs des musiques actuelles à Lyon, comme le Ninkasi Musik Lab, Lerockepamort, Grand Bureau, etc.

Le Budget prévisionnel 2020 de l'association est de 1 213 327 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 40 000 €
FONPEPS : 7 300 €
Région : 21 000 €
Sociétés civiles : 72 784 €
Recettes propres : 1 002 237 €

Une subvention de 10 000 € a été attribuée à l'association AFX par décision en date du 6 mai 2020.

Il est proposé d'attribuer une subvention complémentaire de 14 000 €.

Pour information : subvention reçue au titre de l'année 2019 : 24 000 €

LEROCKEPAMORT - KRASPEK MYZIC - 20 montée Saint-Sébastien Lyon 1^{er}

Le Kraspek Myzic est une salle de concert d'une jauge de 80 places, gérée par l'association Lerockepamort soutenu dans le cadre du dispositif Scènes Découvertes depuis 2013. Elle accueille des groupes et des artistes pour des répétitions, des shows cases ou des concerts permettant au public lyonnais d'écouter et de découvrir des artistes locaux en émergence. Le Kraspek Myzic propose également un espace disques contenant mille références de labels indépendants dans un panel exhaustif de tous les genres musicaux.

La programmation est dédiée à la scène émergente et indépendante avec une sensibilité artistique clairement définie autour du folk et pop, favorisant les formations acoustiques et épurées et mêlant groupes locaux et internationaux, toujours dans une optique de découverte et de soutien aux projets émergents. Le Kraspek Myzic accueille également

des groupes pour des résidences et pour des répétitions régulières au cours de l'année dont 53% sont lyonnais.

Soucieuse de participer à la vie de son quartier, l'équipe du Kraspek Myzik organise des concerts des concerts dans l'espace public : *Fête de la musique* (place de la Croix Rousse), le concert de rentrée avec Médiatone (place Sathonay) et des apéros concerts dans le jardin Villemanzy.

Lerockepamort organise également trois événements spécifiques : le tremplin « *Elles chantent* » consacré aux autrices interprètes féminines de la région Auvergne-Rhône-Alpes, le *Folk'em'all festival* et le festival *Plug & Play*.

Les activités développées par Lerockepamort sont reconnues et repérées par les musiciens et par les différents acteurs des musiques actuelles à Lyon et au-delà. Pour répondre à un projet de qualité grandissant, il est proposé d'attribuer une subvention complémentaire de 5 000 € à celle de 20 000 € votée lors du conseil municipal du 27 janvier 2020.

Le Budget prévisionnel 2020 de l'association est de 112 730 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 30 000 €
Ville Fête de la Musique : 1 500 €
Région : 2 000 €
Sociétés civiles : 5 950 €
Recettes propres : 59 900 €

Une subvention de 20 000 € a été attribuée à l'association Lerockepamort lors du conseil municipal en date du 27 janvier 2020. Il est proposé d'attribuer une subvention complémentaire de 5 000 €.

Pour information : subvention reçue au titre de l'année 2019 : 20 000 €

PIM (Producteur Indépendant de Musique) - 11 rue Degas Lyon 2^e

L'association PIM gère l'ensemble musical Bigre. Cet orchestre de 21 musiciens professionnels de la scène lyonnaise a plus de 10 ans d'existence. Ce big band explore les multiples facettes du jazz ludique sous la direction de Félicien Bouchot qui arrange et compose. Sept albums ont été réalisés depuis, diffusés à la radio et sur de nombreuses scènes et festivals (jazz à Vienne, Péristyle et Amphi opéra, Francofolies...).

Sur la saison 2018/2019, l'orchestre a travaillé sur l'écriture d'un nouveau répertoire intitulé *Tumulte* composé en collaboration avec l'interprète principale (Célia Kameni) et différents auteurs (Loïc Lantoine, David Suissa, Willy Play, Barbara Frey). Cette nouvelle création a été reçue en résidence puis diffusée à Saint Etienne, Feurs, Lyon (Périscope), Bron (Jack Jack), Villeurbanne (Toï Toï) ; au total 13 représentations dont 6 à Lyon. L'album *Tumulte* sortira fin 2020 et un clip est en cours de réalisation.

Par ailleurs les musiciens du collectif s'investissent dans des actions pédagogiques notamment dans des écoles de Musique de l'Ain.

Le Budget prévisionnel 2020 de l'association est de 72 000 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 5 000 €
FONPEPS : 3 000 €
Sociétés civiles : 20 000 €
Recettes propres : 45 000 €

Il est proposé d’attribuer une subvention de 2 000 € pour l’association PIM.

Pour information : subvention reçue au titre de l’année 2019 : 1 000 €

LES BISONS RAVIS - Maison des associations 28 rue Denfert Rochereau Lyon 4°

Créée en 2007 par trois chanteurs, musiciens et comédiens diplômés de l’Ecole Nationale de Musique de Villeurbanne, les Bisons Ravis est une compagnie lyonnaise qui exerce dans le domaine du théâtre musical. De leur passion commune pour les trois disciplines que sont le chant, la musique et le théâtre sont nés trois créations : le premier spectacle consacré à l’univers et aux chansons de Boris Vian, intitulé En aVian la Zizique joué plus de 210 fois à travers la France, au Festival Off d’Avignon mais aussi à l’étranger (Arabie Saoudite et Israël) ; Carte Blanche construit autour de l’œuvre de Francis Blanche et diffusé plus de 70 fois et notamment au Festival Off d’Avignon 2014 ; Conférence de Presque (colloque approximatif sur la chanson d’expression française) compte à ce jour plus de 25 représentations.

La compagnie Les Bisons Ravis souhaite poursuivre le développement de son action et accroître par conséquent sa visibilité en tant que compagnie professionnelle dans le paysage culturel lyonnais et plus largement dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Une quinzaine de dates étaient confirmées avant le confinement à Agend'arts (Lyon), Saint Etienne, Rive de Gier, Saint Laurent de Mure, Gleizé, campus de Bron, Villefranche, Charly.

Une nouvelle création est en cours de réalisation, intitulée EurosiVian, le Grand Défi : après plusieurs semaines de travail en résidence au Polaris de Corbas et à la salle des Rancy avec la musicienne Gentiane Pierre, le projet prend la forme d’un concours quelque peu désuet de l’Eurovision dans lequel s’affrontent tous les spécialistes de l’œuvre de Boris Vian.

La compagnie travaille également autour de différentes actions culturelles et projets annexes comme l’animation d’un atelier chant à l’université Lyon 2.

Le Budget prévisionnel 2020 de l’association est de 30 800 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 5 000 €
Spedidam : 2 400 €
Mécénat : 4 500 €
Recettes propres : 16 800 €

Il est proposé d’attribuer une subvention de 2 000 € pour la compagnie les Bisons Ravis.

Pour information : pas de subvention reçue au titre de l’année 2019

SECTEUR MUSIQUE CLASSIQUE ET CONTEMPORAINE

COMPAGNIE FROTTER FRAPPER - L'Annexe 25 rue Wakatsuki Lyon 8^e

L'association a été créée en 2015 par la violoncelliste Noémi Boutin, formée au CNSM de Paris, dans le but de structurer son activité et pouvoir mobiliser les moyens nécessaires pour la réalisation de ses projets artistiques. Rapidement, la Compagnie Noémi Boutin, Cie Frotter Frapper depuis 2018, a su fédérer autour d'elle de nombreuses énergies permettant de porter dès 2016 l'enregistrement de son premier disque en solo « Cello Suites – Benjamin Britten » - Label NoMadMusic puis en 2017, son premier spectacle « La Tête à l'envers » en duo avec la flûtiste Sylvaine Héлары.

La Cie Frotter Frapper, est particulièrement engagée en faveur de la diversité musicale, n'hésitant pas à défendre musiques dites classiques, contemporaines et improvisées. Sur scène, cela se traduit par des collaborations artistiques diverses (cirque, danse, théâtre, performances, jazz...).

La compagnie organise également des ateliers pédagogiques et de sensibilisation à la musique contemporaine à destination des scolaires, et des masterclasses à destination des élèves des conservatoires et écoles de musique.

Le Budget prévisionnel 2020 de l'association est de 204 000 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 5 000 €
Etat : 20 000 €
Région Auvergne Rhône-Alpes : 8 000 €
Recettes propres : 171 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 2 000 € pour la compagnie Frotter Frapper.

Pour information : pas de subvention reçue au titre de l'année 2019

ENSEMBLE DE MUSIQUE VOCALE A CAPELLA TARENTULE - 7 rue Pierre Corneille Lyon 6^e

L'ensemble vocal Tarentule a été créé en 2012 par Cecil Gallois (Directeur artistique) et Xavier de Lignerolles (co-directeur). Cet ensemble vocal mixte est composé de cinq chanteurs issus du CNSMD de Paris ainsi que du CMBV (Centre de Musique Baroque de Versailles).

Il effectue un travail de recherche et de diffusion sur l'interprétation de la musique polyphonique a capella. Il interprète un répertoire de musique vocale polyphonique a cappella et plus spécifiquement du madrigal de compositeurs connus ou à découvrir. Il joue aussi des créations contemporaines, dans le style madrigalesque, commandées à des compositeurs actuels.

A Lyon, on a pu entendre l'ensemble à la Mairie du 6^e, à la Chapelle de l'Antiquaille et dans la saison musicale des Chartreux. Cet été, il était programmé au festival *Labeaume en Musique*.

L'ensemble a participé à un projet inédit, création née du confinement. Cette pièce intitulée « *Inside* », pour 4 chanteurs, cor des Alpes et petit ensemble instrumental (instrumentistes de l'Orchestre National de Lyon), a été écrite et réalisée en Avril 2020 par le compositeur Olivier Massot.

Le Budget prévisionnel 2020 de l'association est de 38 500 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 4 000 €
Recettes propres : 34 500 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 2 000 € pour l'ensemble vocal Tarentule.

Pour information : pas de subvention reçue au titre de l'année 2019

ONE-SHOT – ENSEMBLE TACTUS - 1 rue Jean Mermoz 69600 Oullins

L'association One-Shot, créée en 2011, est gestionnaire de l'ensemble TaCTuS, collectif de cinq percussionnistes issus du CNSMD, dont les principaux axes artistiques sont la création et la diffusion de concerts et de spectacles pluridisciplinaires.

Parce qu'avant tout musiciens, les membres de l'Ensemble TaCTuS se produisent régulièrement en concert. Ils affectionnent autant le répertoire contemporain (David Lang, Steve Reich, ...) que les registres plus classiques tels que les Variations Goldberg de J-S. Bach, enregistrées aux côtés du soliste Jean Geoffroy dans un arrangement de Raphaël Aggery (paru sur le Label Skarbo en 2015).

Autour de ses spectacles et concerts, l'ensemble s'implique dans le développement d'actions de transmission auprès de publics variés. Théâtre musical, bruitage, musique et dessin..., sont vues comme autant de possibilités pour accompagner et sensibiliser les spectateurs.

Les spectacles de l'ensemble TaCTuS ont entre autres été accueillis par les Scènes Nationales de Dunkerque, Quimper, Sète, Les Subsistances-Lyon, le CCNR-Rillieux-La-Pape, le Théâtre de la Renaissance à Oullins, le festival Musiques Démesurées de Clermont-Ferrand ou le festival Musique Action de Vandœuvre-lès-Nancy...

Le Budget prévisionnel 2020 de l'association est de 166 166 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 3 000 €
Etat : 25 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 5 000 €
Mécénat : 6 000 €
Recettes propres : 79 572 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 2 000 € pour l'association One-Shot.

Pour information : pas de demande de subvention au titre de l'année 2019

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville
- Vie étudiante ;

DELIBERE

1- Des subventions de fonctionnement pour un montant global de 102 500 € sont allouées aux associations précitées et réparties conformément au tableau ci-dessous :

		FIC	FIMA	CASINO
ARTS VISUELS 9 000 €	Friche Lamartine (3 ^e)	7 000 €		
	HF (1 ^{er})	2 000 €		
THEATRE 28 000 €	Théâtre des Clochards Célestes (1 ^{er})	5 000€		
	En Acte(s) (Villeurbanne)	2 000€		
	Compagnie Get Out (7 ^{ème})	2 000€		
	Compagnie de Onze à Trois Heures (1 ^{er})	2 000€		
	Compagnie Panier Piano (2 ^{ème})	2 000€		
	Compagnie La Chambre Noire (1 ^{er})	2 000€		
	Compagnie Les non-alignés (4 ^{ème})	2 000€		
	Compagnie Courir à la Catastrophe (1 ^{er})	3 000€		
	Compagnie du Chien Jaune (4 ^{ème})	8 000€		
DANSE 37 500 €	Chatha (8 ^{ème})	25 000 €		
	Aniki Vovo (1 ^{er})	2 000 €		
	Hip Hop de Lyon (3 ^{ème})	2 500 €		
	Maiouidanse Arts (9 ^{ème})	2 000 €		
	Compagnie M F (7 ^{ème})	2 000 €		
	Association Qui fait ça Kiffer ça / Pockemon Crew (1 ^{er})	4 000 €		
MUSIQUES ACTUELLES 23 000 €	AFX (4 ^{ème})		14 000 €	
	Lerockepamort (1 ^{er})		5 000 €	
	Les Bisons Ravis (4 ^{ème})		2 000 €	
	PIM Producteur Indépendant de Musique (2 ^{ème})		2 000 €	
MUSIQUE CLASSIQUE ET CONTEMPORAINE 6 000 €	Compagnie Frotter Frapper (8 ^e)			2 000 €
	Ensemble de Musique Vocale a Capella tarentule (6 ^e)			2 000 €
	ONE-SHOT – Ensemble Tactus (hors Lyon)			2 000 €
	Sous-Total	74 500 €	23 000 €	6 000 €
	TOTAL GENERAL	103 500 €		

2- La dépense correspondante, soit 102 500 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2020, et répartie comme suit :

- 74 500 € : programme SOUTIENAC - opération Fonds d'Intervention Culturel (FONDSFIC), ligne de crédit 42652, nature 6574, fonction 30 et après transfert de 1 000 € du programme EVENSPORT Opération EVENSPOR ligne de crédit 44036 chapitre 65 nature 6574 fonction 415;
- 23 000 € : programme SOUTIENAC - opération MUSIQUAC (FIMA), ligne de crédit 42664, nature 6574, fonction 311 ;
- 6 000 € : programme SOUTIENAC - opération CASINOAC, nature 6574, fonction 30, ligne de crédit 47466.

3- Les conventions avec les associations Lerockepamort, Compagnie Chatha, AFX et les Clochards Célestes sont approuvées.

4- Monsieur le Maire est autorisé à signer lesdits documents et les mettre en œuvre.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nathalie PERRIN-GILBERT